

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR
UNE PROMESSE DE VENTE
(COPROPRIÉTÉ)**

VENDEUR(S) :

- 1°) Etat-civil : copie de la/des carte(s) d'identité et première page du livret de famille,
 Merci de nous compléter le questionnaire ci-joint.
- 2°) Titre de propriété et anciens titres,
- 3°) Règlement de copropriété et tous ses modificatifs,
- 4°) Copie des trois dernières assemblées générales des copropriétaires,
(consultables éventuellement sur le site internet du syndic),
- 5°) Copie du dernier appel de charges du syndic,
- 6°) **A demander à votre syndic :** pré-état daté (modèle ci-joint),
- 7°) Le carnet d'entretien de l'immeuble, s'il existe,
- 8°) Plan des lots de copropriété, en votre possession,
- 9°) Copie de votre dernière taxe foncière,
- 10°) **Diagnostics concernant :**

- **la superficie (dite "Loi carrez")** : uniquement pour les lots de copropriété,
- **la superficie "habitable"** : uniquement pour les lots de copropriété,
- **l'amiante** : si le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997,
- **le plomb** (dans les peintures) : pour les immeubles construits avant 1949,
- **les termites** : si le local est dans une zone infestée, **(de moins de 6 mois)**,
- **l'énergie** (dit "DPE") : diagnostic de performance énergétique : pour les locaux équipés d'un système de chauffage,
- **le gaz** : quand votre local est équipé d'une installation gaz depuis plus de 15 ans,
- **les risques naturels et technologiques** : si le local est situé dans une zone à risque naturel (inondation, sismicité...),
- **l'électricité** : quand l'installation électrique a plus de 15 ans,

- **l'assainissement** : diagnostic de vérification précisant que votre bien est raccordé au tout-à-l'égout et que ce raccordement est conforme : pour les pavillons uniquement,

11°) Prix de vente :€

12°) Liste du mobilier laissé dans le local et fixé au mur, avec évaluation pour chaque poste.

13°) Dépôt de garantie (ou indemnité d'immobilisation) : versé par l'acheteur à l'office notarial :
En principe : 10% (minimum 5%) du prix de vente :€

Cette somme devra nous être adressée par virement, **quelques jours avant la signature de la promesse de vente.**

Le RIB de l'étude figure en dernière page.

14°) Copie du bail (le cas échéant),

15°) Décompte du/des prêt(s) en cours, s'il existe une hypothèque sur votre bien,

16°) Rib du ou des vendeur(s) **signé**,

17°) Etre d'accord avec l'acheteur sur la date de signature de la vente (3 mois en général),

18°) Chèque d'un montant de 150 euros, à titre de provision sur frais pour la promesse de vente ou paiement via notre site internet.

ACQUEREUR(S) :

19°) Etat-civil : copie de la/des carte(s) d'identité et première page du livret de famille,

Merci de nous compléter le questionnaire ci-joint.

20°) Financement :

- Montant maximum de l'emprunt :€

- Taux maximum (hors assurance) :

- Durée maximum :

21°) Virement à faire du dépôt de garantie (qui doit nous être adressé quelques jours avant la signature de la promesse de vente) :

Le RIB de l'étude figure en dernière page.

22°) Chèque d'un montant de 490 euros (dont 230 € HT d'honoraires de rédaction), à titre d'avance sur frais pour la promesse de vente.

Vous pouvez également régler cette somme en ligne, sur notre site internet : <https://officenotarial-91001.notaires.fr/>, en indiquant votre nom et prénom et la référence client 1317.

23°) Acceptez-vous de recevoir par mail, si cela est possible, la copie du règlement de copropriété et ses modificatifs, les assemblées générales ... ?

OUI NON

Si oui : à quelle adresse-mail :.....

24°) Rib du ou des acquéreur(s) signé(s),

Pour nous permettre de constituer un dossier complet, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre les pièces et renseignements mentionnés dans le questionnaire ci-joint que vous aurez soin de remplir avec précision, en indiquant bien **le numéro de téléphone** où vous joindre dans la journée, ainsi que votre **adresse e-mail**.

Pour information :

En cas d'absence, vous pouvez nous demander une procuration, qui vous sera facturée 50 € TTC.

VENDEUR : QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL, A NOUS RETOURNER COMPLETE

VENDEUR 1

NOM.....

Prénoms (dans l'ordre de l'état-civil)

Lieu et date de naissance

Domicile actuel

Profession

Nationalité

Portable

E-mail.....

A compléter éventuellement :

- Divorcé de M

suivant jugement du T.G.I. de, le

- Séparé de corps de M

suivant jugement du T.G.I. de, le

- Veuf de M

décédée à, le

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour.

VENDEUR 2

NOM

Prénoms (dans l'ordre de l'état-civil)

Lieu et date de naissance

Domicile actuel

Profession

Nationalité

Adresse du Centre des Impôts auquel vous déposez votre déclaration de revenus .

.....
.....
Portable
E-mail.....

A compléter éventuellement :
- Divorcé de M
suivant jugement du T.G.I. de, le
- Séparé de corps de M
suivant jugement du T.G.I. de le
- Veuve de M
décédé à, le

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour.

Régime matrimonial

Lieu et date du mariage

Avez-vous établi un contrat de mariage : OUI NON

Dans l'affirmative, merci de nous adresser une copie du contrat de mariage ou, si le régime a été modifié, une copie du changement de régime matrimonial.

Notaire du contrat Date du contrat
Régime adopté

PACS

Date et lieu d'enregistrement :
.....

- Merci de nous adresser :**
- **une copie du contrat de PACS, le cas échéant,**
 - **le justificatif de son enregistrement.**

MERCI DE NOUS PRECISER LES ELEMENTS SUIVANTS

Prière d'entourer votre réponse :

1°) Quand vous avez acheté, ou postérieurement à l'acquisition, avez-vous obtenu un prêt, **garanti par une hypothèque** ?

OUI

NON

- Le prêt est-il remboursé ?

OUI

NON

**Merci de nous transmettre une copie d'un courrier ou d'un document adressé par votre banque (de manière à connaître les références exactes de votre prêt).
Coordonnées de la banque :**

.....
.....

2°) **Travaux importants :**

Avez-vous réalisé d'importants travaux ? :

- fermeture de balcon ou de loggia

OUI

NON

- aménagement de combles

OUI

NON

- création d'ouvertures (portes, velux, fenêtre...)

OUI

NON

- création de véranda

OUI

NON

- ouverture d'un mur porteur

OUI

NON

- transformation de locaux

OUI

NON

- redistribution du local

OUI

NON

- autres.....

OUI

NON

Si oui : merci de nous préciser :

- Depuis moins de 10 ans ?

OUI

NON

- Depuis plus de 10 ans ?

OUI

NON

Pour ces travaux, avez-vous obtenu :

- l'accord de la copropriété ?

OUI

NON

- un permis de construire ou une déclaration de travaux ?

OUI

NON

- le certificat de conformité ?

OUI

NON

- une facture ?

OUI

NON

- l'assurance de l'entreprise ayant réalisé les travaux ?

OUI

NON

Si oui :

- Merci de nous envoyer le **permis de construire ou la déclaration de travaux**, le certificat de conformité, l'accord de la copropriété, la facture et l'assurance de l'entreprise...

3°) Avez-vous loué le bien vendu ? OUI NON

Si oui :

- Merci de nous envoyer une copie du bail.

- Une agence est-elle chargée de gérer la location ? OUI NON
Nom et adresse de l'agence :

.....
.....
.....

- Avez-vous souscrit à un régime fiscal particulier ? OUI NON
(Périssoil, de Robien, Scellier, Duflot, Pinel ...)

- Avez-vous inscrit le bien au bilan d'une société ? OUI NON

- Avez-vous donné congé au locataire ? OUI NON

- Avez-vous reçu un congé du locataire ? OUI NON

Si oui : **nous adresser une copie de la lettre de congé.**

4°) Plus-value :

- Le bien vendu constitue-t-il votre résidence principale au jour de la vente ? OUI NON

Si oui : vous êtes exonérés de plus-value.

5°) Sinistres :

- Votre bien a-t-il subi un sinistre suite à une catastrophe naturelle (inondation, tempête, sécheresse...) OUI NON

Si oui :

- nature du sinistre :

- avez-vous été indemnisé par votre compagnie d'assurance suite à ce sinistre ? OUI NON

6°) Détecteur de fumée :

Votre bien est-il équipé d'un détecteur de fumée ? :

OUI

NON

7°) Votre projet :

Envisagez-vous l'acquisition d'une nouvelle résidence principale ?

OUI

NON

ACHETEUR : QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL, A NOUS RETOURNER COMPLETE

ACQUEREUR 1

NOM.....
Prénoms (dans l'ordre de l'état-civil)
.....
Lieu et date de naissance
Domicile actuel
.....
Profession
Nationalité
Portable
E-mail.....

A compléter éventuellement :

- Divorcé de M
suivant jugement du T.G.I. de, le
- Séparé de corps de M.....
suivant jugement du T.G.I. de, le
- Veuf de M.....
décédée à, le

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour.

ACQUEREUR 2

NOM (de jeune fille).....
Prénoms (dans l'ordre de l'état-civil)
.....
Lieu et date de naissance
Domicile actuel
.....
Profession
Nationalité
.....
Portable
E-mail.....

A compléter éventuellement :

- Divorcé de M

suivant jugement du T.G.I. de, le
- Séparé de corps de M.....
suivant jugement du T.G.I. dele.....
- Veuve de M.....
décédé à, le

- pour les personnes de nationalité étrangère, nous adresser une photocopie de votre carte de résident ou de séjour.

Régime matrimonial

Lieu et date du mariage

Avez-vous établi un contrat de mariage : OUI NON

Dans l'affirmative, merci de nous adresser une copie du contrat de mariage ou, si le régime a été modifié, une copie du changement de régime matrimonial.

Notaire du contrat Date du contrat
Régime adopté

PACS

Date et lieu d'enregistrement :
.....

- Merci de nous adresser :**
- **une copie du contrat de PACS, le cas échéant, (attention pas le récipissé)**
 - **le justificatif de son enregistrement.**

**

*

MERCI DE NOUS PRECISER LES ELEMENTS SUIVANTS

En cas d'acquisition en indivision (époux séparés de biens, pacsés, concubins), vous voudrez bien préciser les proportions d'acquisition, en fonction de vos apports personnels et des prêts contractés par chacun :

Monsieur :%

Madame/Mademoiselle :%

Ces proportions doivent **correspondre à la réalité du financement effectué** par chacun, afin d'éviter des contestations ultérieures.

Le calcul est le suivant : il faut déterminer l'investissement total :

Prix
+ Frais d'acte de vente
+ Frais d'acte de prêt
+ Commission d'agence
+ Travaux éventuels
= Investissement total

Ensuite, il est nécessaire de connaître les apports financiers de chacun et le montant des prêts souscrits par l'un et l'autre (ou par l'un ou l'autre).

Puis on détermine le pourcentage de chacun :

Part de A = $\frac{\text{apport A} + \text{prêt A}}{\text{Investissement total}}$

Part de B = $\frac{\text{apport de B} + \text{prêt B}}{\text{Investissement total}}$

VOTRE PROJET

Nous vous remercions de bien vouloir répondre à la question suivante :

- Constituez-vous une société pour cette acquisition (SCI...) ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, nous adresser une copie des statuts.

INFORMATIONS DE L'ACHETEUR

SUR LE PRET RELAIS

Si vous avez besoin d'un prêt relais, la banque peut vous demander un "ordre irrévocable". Dans ce cas, vous aurez à nous fournir votre titre de propriété.

SUR VOS PROJETS DE TRAVAUX

Si vous envisagez de modifier la construction (agrandissement, rehaussement, démolition, changement d'affectation, etc...) un **certificat d'urbanisme opérationnel** ou un **permis de construire** ou une **déclaration de travaux** doivent être obtenus avant la signature de votre vente.

Dans cette hypothèse, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler.

SUR LE VIREMENT – RIB DE L'ETUDE

Il vous sera demandé un VIREMENT qui devra arriver à l'étude quelques jours avant la signature de l'acte.

Le RIB de notre compte, sur lequel nous adresser les fonds, est le suivant :

Relevé d'identité bancaire			
TRESOR PUBLIC - TRESORERIE DE PALAISEAU 34 avenue du 8 mai 1945 91125 PALAISEAU CEDEX : 01 69 31 78 78			
IBAN : FR22 4003 1000 0100 0012 2021 F71 Adresse S.W.I.F.T. (BIC) : CDCG FR PP XXX			
Titulaire du compte SCP HUBERLAND, CAMPRODON, DE FREITAS, VIEIRA, JAUFFRET Notaires associés 13 rue Edouard Branly 91127 PALAISEAU CEDEX			
Domiciliation : Caisse des Dépôts et Consignations			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000122021 F	71

Ce virement devra être parfaitement libellé, de façon à pouvoir identifier que ces fonds sont à utiliser pour votre opération.

Le libellé sera le suivant : "**Votre NOM / Indemnité d'immobilisation / NOM du vendeur**".

Nous vous remercions de nous annoncer préalablement et par mail si possible, le montant du virement et la banque qui versera les fonds.

Les fonds n'arrivant que la veille des rendez-vous ou le jour même, l'étude n'est pas en mesure de vous avertir en cas de difficulté de réception.

IMMEUBLE SIS A :	COORDONNEES DU COPROPRIETAIRE CEDANT :	N° DES LOTS	MUTATION A TITRE ONEREUX <input type="checkbox"/> OU A TITRE GRATUIT <input type="checkbox"/>
PRE-ETAT DATE LOI ALUR (Articles 54 et suivants, nouvel article L 721-2 du CCH)			

MUTATION DE LOTS DE COPROPRIETE - INFORMATIONS DES PARTIES
DANS LE CADRE DE LA SIGNATURE D'UN AVANT-CONTRAT

- I - PARTIE FINANCIERE

**- II - RECAPITULATIF DES PIECES A ANNEXER A L'AVANT-CONTRAT EN
COMPLEMENT DES DIAGNOSTICS TECHNIQUES ET EN VUE D'OUVRIRE LE DELAI
DE RETRACTATION (LOI SRU)**

- Le règlement de copropriété et ses modificatifs publiés,
- L'état descriptif de division et ses modificatifs publiés,
- Les procès verbaux des assemblées générales des trois dernières années,
- Le présent document /Pré-état daté (documents relatifs à la situation financière de la copropriété et du copropriétaire vendeur),
- Le carnet d'entretien de la copropriété

Date de la demande : Office Notarial 1317 NOTAIRES Notaires Associés 13 rue Edouard Branly 91127 PALAISEAU CEDEX Référence : Dossier n° 213881 Clerc Marine LE GAC 01.69.31.90.04 marine.legac.91001@notaires.fr	Dé livré par le Syndic : Représentant : - un syndicat unique (1) - un syndicat principal (1) - un syndicat secondaire Référence : Dossier n° Contact syndic :	Date : Cachet et signature :
---	---	---

(1) Rayer la mention inutile

- I -

PARTIE FINANCIERE

A) PRE ETAT DATE (Article L721-2 du CCH).

1^{ERE} PARTIE :

**SOMMES DUES PAR LE COPROPRIETAIRE CEDANT POUR LES LOTS
OBJETS DE LA MUTATION**

A/ AU SYNDICAT, AU TITRE :

1- des provisions exigibles

- dans le budget prévisionnel (D. art. 5. 1° a)

- dans les dépenses non comprises dans le budget prévisionnel
(D. art.5. 1° b).....

2 - des charges impayées sur les exercices antérieurs

(D. art. 5. 1°c)

3 - des sommes devenues exigibles du fait de la future vente

- mentionnées à l'article 33 de la loi (D. art. 5. 1° d)

4 - des avances exigibles (D. art. 5. 1° e)

4.1. avances constituant la réserve (D. art.35. 1°)

4.2. avances nommées provisions (provisions spéciales) (L. art. 18
alinéa 6 et D. art. 35. 4 ° et 5°)

4.3. avances représentant un emprunt (D. art. 45-1 alinéa 4)
(emprunt du syndicat auprès des copropriétaires ou de certains
d'entre eux)

5 - des autres sommes exigibles du fait de la future vente

- prêt (quote-part du vendeur devenue exigible).....

- autres causes telles que condamnations.....

**6- des honoraires du syndic afférents à ses prestations pour
l'établissement du présent document à la charge du vendeur**

B/ A DES TIERS, AU TITRE,

d'emprunts par certains copropriétaires dont la gestion est
assurée par le syndic.....

SOUS-TOTAL

TOTAL (A + B)

2EME PARTIE :

SOMMES DONT LE SYNDICAT POURRAIT ETRE DEBITEUR A L'EGARD DU COPROPRIETAIRE CEDANT POUR LES LOTS OBJETS DE LA FUTURE MUTATION

AU TITRE :

A/ DES AVANCES PERCUES (D. art. 5. 2° a) : A1 - avances
constituant la réserve
(D. art. 35.1°).....

A2 – avances nommées provisions (provisions spéciales) (L.art.18
alinéa 6 et D.art 35.4° et 5°).....

A3 – avances (D. art 45-1 alinéa 4) (emprunt du syndicat auprès
des copropriétaires ou de certains d'entre eux)

B/ DES PROVISIONS SUR BUDGET PREVISIONNEL (D. art. 5. 2° b) :

- provisions encaissées sur budget prévisionnel pour les
périodes postérieures à la période en cours et rendues exigibles en
raison de la déchéance du terme prévue par l'article 19-2 de la loi
du 10 juillet 1965, à l'égard du copropriétaire cédant
.....

C/ DU SOLDE CREDITEUR SUR L'EXERCICE ANTERIEUR

- Solde créditeur de l'exercice antérieur approuvé par
l'assemblée générale non imputé sur le compte du vendeur

TOTAL (A + B + C)

AVANCES – MODALITES DE REMBOURSEMENT

Les avances sont, conformément à l'article 45-1 du Décret du 17 mars 1967 modifié, remboursables.
En conséquence, le syndic devra préciser les modalités à retenir par les parties aux termes de
l'acte. La solution retenue par le syndic est la suivante :

Solution 1 **(1)** L'acquéreur rembourse directement le vendeur des
avances portées à la **première partie** (sous 4-1, 4-2 et
4-3) et à la **seconde partie** (sous A-1, A-2, A-3) soit globalement la
somme de

Dans ce cas, l'acquéreur deviendra bénéficiaire de ces avances à
l'égard du syndicat des copropriétaires et n'aura donc pas à reconstituer

les avances au 1 de la 3ème partie ci- après.

Solution 2 (1) L'acquéreur verse entre les mains du syndic le montant desdites avances représentant globalement

la somme de

Le syndic devra alors procéder au remboursement au cédant des sommes portées à son crédit.

(1) Cocher la case correspondante

3EME PARTIE :

**SOMMES INCOMBANT AU NOUVEAU COPROPRIETAIRE
POUR LES LOTS OBJETS DE LA FUTURE MUTATION**

AU SYNDICAT AU TITRE :

1- de la reconstitution des avances (D. art. 5. 3° a)

- avances constituant la réserve (D. art. 35. 1 °)

- avances nommées provisions (provisions spéciales)
(L. art. 18 alinéa 6 et D. art. 35. 4° et 5°)

- avances (D. art. 45-1 alinéa 4) (emprunt du syndicat auprès
des copropriétaires ou certains d'entre eux).....

2- des provisions non encore exigibles

- dans le budget prévisionnel (D. art. 5. 3° b)

Date d'exigibilité

Montant

Date d'exigibilité

Montant

Date d'exigibilité

Montant

**- dans les dépenses hors budget prévisionnel
(D. art. 5. 3° c)**

Date d'exigibilité

Montant

Date d'exigibilité

Montant

Date d'exigibilité

Montant

.....
- Police Assurances Dommage ouvrages en cours :

. Au titre de la construction d'origine : oui non

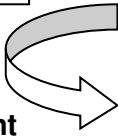
. Souscrite par le syndicat au titre de travaux : oui non

4^{EME} PARTIE

INFORMATIONS DIVERSES

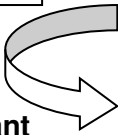
- Etat global des impayés de charges au sein de la copropriété

Existence d'un impayé oui non

Montant  €

- Etat global de la dette du syndicat vis-à-vis des fournisseurs

Existence d'une dette oui non

Montant  €

- Existence d'un fonds de travaux non oui

→ Montant de la part dudit fonds rattachée au lot principal vendu €

→ Montant de la dernière cotisation versée par le propriétaire cédant au titre de son lot €

